



RÈGLES DE L'ART DE L'ASSEMBLAGE DE LA CHAÎNE DE LIAISON

L'installateur en charge de la réalisation de la chaîne de liaison COCCINELLE® devra impérativement respecter les règles de l'art dans la mise en œuvre de l'installation conformément aux dernières normes et leurs derniers amendements et annexes en vigueur. Normes : EN50174, EN 50173, ANSI/TIA-568, ISO/IEC 11801, ISO 60603.

La chaîne de liaison doit être construite de bout en bout avec les seuls composants du constructeur afin d'éviter tous risques d'incompatibilité mécanique et de perturbations électroniques.

INSTALLATION DES CÂBLES :

1. L'installateur devra respecter en tous points les réglementations et les directives nationales en matière de construction et d'électricité.
 2. Les zones étanches au gaz doivent être impérativement respectées.
 3. Le câblage ne doit pas dégrader le dispositif anti-feu en place dans l'installation.
 4. Les Liens horizontaux ne doivent pas excéder 90 mètres.
 5. Si les câbles sont supportés en continu, le maximum de câbles est de 96, sinon : 48.
 6. Si le câblage n'est pas supporté, il doit être fixé à intervalles d'1 mètre. Attention, cet intervalle est moyen mais ne doit pas être régulier afin d'éviter les perturbations harmoniques.
 7. Sur les chemins de câble verticaux, se trouvant dans les conduits, les torons doivent être fixés fermement mais sans trop serrer à la surface tous les 1 mètre. Si les torons sont ailleurs que dans les conduits, fixer les torons tous les 50 centimètres.
 8. Les câbles suspendus ne doivent pas servir d'appui pour fixer tout autre chose.
 9. En cas d'utilisation de crochets de suspension de faux plafond, ne pas passer plus de 8 câbles 4 paires.
 10. Les chemins de câble doivent être suffisamment larges pour accueillir les câbles avec aisance (réserver 30% de place en plus sur les chemins de câbles). Les courbures doivent être douces. Faire particulièrement attention aux intersections.
 11. Le passage des câbles doit être distant des lignes électriques et des tubes d'éclairage fluorescents comme le prévoit la Norme EN50174 et NFC1500. Ce point est rappelé en rubrique chemin de câbles.
 12. Le câblage doit être protégé des arrêtes coupantes. Pour ce faire, utiliser des manchons, des passe-fils et des gaines.
 13. Câbles et brassage :
 - Respecter impérativement les rayons de courbure des câbles cuivre et optique:
 - Les rayons de courbure doivent être le plus amples possible et au moins égaux à 4 fois le diamètre extérieur du câble cuivre et 10 fois le diamètre de la fibre optique selon le cas.
 - Attention : certains constructeurs de câble exigent des rayons de courbure plus ample que le minimum exigé ci-dessus. Conformez-vous strictement aux prescriptions du constructeur du câble.
 - Le rayon de courbure Dynamique à la pose doit être au moins de 60 mm pour le câble CAT6 et 70 mm pour le câble Cat 6A.
 - Le rayon de courbure statique (cf. Câble connecté sur Jack dans la goulotte) doit être au moins de 20 mm à la sortie du connecteur. Le câble sera dégainé en sortie du connecteur sur 5 mm.
- Le brassage des cordons doit être réalisé sans aucune contrainte mécanique de sorte qu'aucune traction ne s'exerce sur la connectivité des connecteurs mâles et femelles entre eux qu'il s'agisse de cordons cuivre ou optique.
14. Les câbles et cordons doivent impérativement être fixés avec des colliers auto agrippant en tissu à l'exclusion des colliers de câblage plastiques classiques auto-serrant.

Cette liste n'est pas exhaustive et l'installateur s'attachera attentivement à réaliser une installation de la meilleure qualité.